



Supplément de loyer de solidarité

Par **johnpaul**, le **04/10/2017** à **14:55**

Bonjour,
Je suis locataire de mon pavillon qui appartient à une grosse société immobilière propriétaire de plusieurs résidences et basée à Massy (91) et je remplis depuis 27 ans une enquête annuelle de supplément de loyer. Je n'y ai jamais été soumis même quand mon épouse vivait avec moi. Hors elle est partie il y a 21 ans, mais pour des raisons personnelles j'ai décidé de ne pas mettre un centime dans une procédure de divorce. Ce qui fait que, malgré l'étrangeté inhabituelle de la situation, nous sommes TOUJOURS MARIÉS. Je remplis donc depuis 21 ans cette enquête en cochant la mention "séparé", et depuis ce temps la société propriétaire n'a pas bougé une oreille. Hors cette année il me réclame une copie du jugement de divorce !!!!! Qui n'existe pas puisque nous ne sommes pas divorcés. La société se retranche (après 21 ans !) sur le fait que sur les documents des impôts je suis indiqué comme divorcé. Je me suis donc rendu sur "impôts.gouv" et j'ai pu télécharger un document où il est écrit en toutes lettres : situation de famille "vous êtes divorcé OU SEPARÉ. Ce qui n'est pas la même chose que divorcé tout court comme le dit la société propriétaire. Pour essayer de clore cette affaire, car ils me menacent de m'appliquer un supplément de loyer si je ne leur fournis pas ce document qui n'a jamais existé (copie jugement divorce) je viens de leur envoyer un mail avec un lien du site "impôts.gouv" où ils pourront cliquer sur situation de famille et se rendre compte du bien fondé de mes affirmations. Pour faire bonne mesure j'ai joint le document des impôts notifiant ma situation familiale.
Je suis un peu perdu, et si quelqu'un pouvait me donner son avis, cela m'arrangerait bien, car il n'est pas question pour moi de vouloir tricher, mais ils ont la tête un peu dure et me coller un supplément de loyer serait une catastrophe pour moi! Désolé d'avoir été si long mais je suis hyper stressé.
En tout cas merci et cordialement.

Par **Rubiales**, le **10/12/2017** à **17:46**

une info : mes voisins avaient indiqué qu'ils ne vivaient plus ensemble et donc étaient "séparés" mais les impôts ont indiqué "divorcés"...rnMa voisine a dû se rendre dans leurs bureaux pour rectifier ce terme, je pense que vous devez faire la même chose car ça a marché pour elle. Bonne chance !